

Comité Technique Local du 15 octobre 2014 : Déménagement, regroupement, réorganisation: que des prétextes pour de nouvelles suppressions d'emplois!

Nous avons à l'ouverture de la séance prononcé la déclaration suivante :

Monsieur le Président,

Depuis de nombreuses années, les différents services de la DDFIP des Hauts-de-Seine sont soumis à rude épreuve.

A l'ordre du jour de ce CTL figurent des réorganisations et regroupements qui auront malheureusement les mêmes conséquences que tous les précédents c'est à dire des suppressions d'emplois !

Vous nous dites que le regroupement des PCE " Pôles contrôle et d'expertise " a pour but de rééquilibrer les charges des PCE, d'améliorer les conditions d'exercice du management et du pilotage du service et permettre une meilleure mutualisation des connaissances ! Or rien ne semble indiquer que la qualité du service rendu sera meilleure.

Pour FO DGFIP, Les regroupements du PCE de Clichy-Levallois au CFIP de Levallois, de Colombes-Asnières à Asnières et de Courbevoie-Suresnes au CFIP de Courbevoie, auront comme résultat l'absence de proximité physique avec les autres services (SIE, CSP, SIP) des trois résidences de Clichy, Colombes et Suresnes et risqueront de nuire à l'activité des PCE en fragilisant le suivi des dossiers, sans parler du déplacement forcé des collègues désirant suivre leurs missions plutôt que d'être réaffectés sur résidence sur des emplois pour lesquels ils n'ont pas été formés.

Quant à la réduction des 4 secteurs d'assiette du SIP de Colombes à trois, vous nous dites que la définition de nouveaux secteurs d'assiette a été l'occasion de les rendre plus homogènes et équilibrés en terme de charges, alors que d'après les agents concernés, avec le manque d'effectifs, le départ à la retraite d'un cadre B non remplacé en novembre et la formation des nouveaux agents par les collègues, cette organisation va augmenter considérablement leur charge de travail.

FO DGFIP sait pertinemment que toutes ces désorganisations successives n'ont qu'un seul but, celui d'absorber davantage de suppressions d'emplois.

A tout cela s'ajoutent les restrictions budgétaires de ces dernières années. Nombreux sont les collègues qui travaillent dans des conditions inadmissibles pour des raisons de manque de fonds nécessaires pour améliorer leur environnement de travail.

Je donne comme exemple flagrant la Trésorerie Municipale de Colombes qui est dans un état de délabrement total, sujet qui a été abordé longuement par les représentants FO lors des réunions de CHS-CT, dont celui du 13 octobre dernier, sans obtenir de réponses favorables.

Vous en êtes mêmes arrivés à proposer le renouvellement de fauteuils déchirés sur le site de Sèvres sur le budget du CHS-CT alors que c'est une dépense relevant du budget directionnel.

Peut-être pourriez-vous nous dire , quels sont les services dans lesquels vous estimez à ce jour avoir des marges de manœuvre pour désimplanter des emplois ?

Pour FO DGFIP ces marges de manœuvre n'existe plus dans les services !

Monsieur le président, les diminutions des moyens de fonctionnement, les suppressions d'emplois déjà effectués et celles programmées, les restructurations permanentes, aggravent les conditions de travail des agents. Et pour FO DGFIP vous êtes responsable. Certes, la Direction Générale ne vous attribue pas d'effectifs supplémentaires, mais rien ne vous empêche non plus d'en réclamer davantage à corps et à cris en dénonçant le manque de moyens à votre disposition. Les représentants de FO DGFIP seront d'ailleurs les premiers à vous soutenir dans cette démarche!

I / Modifications au sein de la division “ Comptabilité et produits divers de l’Etat ”

Le service de comptabilité actuel sera scindé en deux services, qui correspondront à la Division actuelle des secteurs : un service de comptabilité générale et un service de comptabilité de l’impôt, amendes et comptabilité auxiliaire du recouvrement. En dehors de la création d’un poste de cadre A, aucune autre modification en terme d’effectifs ou d’implantation n’est prévue. Cette opération sera mise en place à compter du 1^{er} novembre 2014.

II/ Déménagement de la TM Issy-Vanves au CFP d’Issy.

Pour des raisons financières la Direction a décidé de transférer la Trésorerie Municipale d’Issy-Vanves (fusionnée le 1^{er} janvier 2013) au CFP d’Issy-les- Moulineaux après le départ de la 2^{ème} BDV au CFIP de Sèvres et du PCR 8 au CFIP de Montrouge.

FO DGFIP a soulevé le problème de la caisse unique tenue par la TP Male. La Direction a indiqué que l’activité de caissier sera limitée aux seules opérations de caisse.

III/ Point sur les PCE (Pôles contrôle et d’expertise)

Les regroupements des PCE de Clichy-Levallois au CFIP de Levallois, de Colombes-Asnières à Asnières et de Courbevoie-Suresnes au CFIP de Courbevoie, seront effectifs à compter du 1^{er} septembre 2015, ainsi que la réduction des périmètres de compétences du PCE d’Issy-les Mlx au profit de Sceaux et de Nanterre au profit de Neuilly.

FO DGFIP a mis l’accent sur l’éloignement des services de gestion et de contrôle qui fragilise le suivi des dossiers.

IV/ Réorganisation des secteurs d’Assiette du SIP de Colombes:

A compter du 1^{er} février 2015 les secteurs d’assiette du SIP de Colombes seront réduits de 4 à 3. Ceci s’accompagnera du retour d’un pôle foncier. L’ensemble vise, soit disant, à optimiser l’organisation et la gestion des services.

FO DGFIP a dénoncé cette “ désorganisation ” visant à réduire des effectifs tout en augmentant considérablement les charges de travail.

FO a voté “ contre ” sur tous les points de l’ordre du jour

QUESTIONS DIVERSES :

- FO DGFIP a demandé l’état d’avancement du dispositif de revalorisation de carrière du personnel ayant exercé en ZUS. La direction a recensé au total 194 dossiers. A ce jour 42 dossiers ont été retournés par la Direction Générale (uniquement de catégorie A, du fait d’un déroulement de carrière linéaire plus facile à traiter pour cette catégorie d’agents).
- FO DGFIP a souligné que le peu d’arrivées d’agents n’a pas suffi à combler le déficit chronique des personnels dans de nombreux services, notamment dans le SIP de Saint-Cloud et la trésorerie Male de Levallois où des cas de souffrance au travail nous ont été signalés. La Direction a répondu que des équipes de renfort seront régulièrement envoyés dans ces services et qu’elle tâchera de les épargner lors du prochain Plan Emploi 2015 !.
- FO est intervenu concernant un éventuel déménagement de la Trésorerie Male de Neuilly au CFIP de Neuilly. La Direction a confirmé ce rapprochement à l’horizon 2016.
- Un point d’étape a été effectué par la Direction au sujet de l’application FDD (frais de déplacement). La Direction a souligné que ce logiciel n’était pas intuitif mais qu’il réduisait significativement le délai de remboursement. Une e-formation et un “ pas à pas ” sont à la disposition des personnels souhaitant utiliser FDD.
- Afin d’effectuer des économies, une nouvelle consigne concernant le courrier sera mise en place d’ici peu : interdiction d’indiquer les adresses sur les lettres de façon manuscrite : “ rendez-vous en 2015 pour son application... ”.
- FO a demandé un point d’étape concernant la mise en place de PSV2 et la dématérialisation dans le secteur public local, malheureusement les deux seuls représentants du pôle gestion publique s’étant absentés en cours de réunion, aucune réponse n’a pu être donnée...

Les représentants FO présents au CTL : Arya BOCQUET, Ludovic LETELLIER, Yann RABIEGA.

5 SCRUTINS
EN CAPL,
AU CTL,
EN CAPN,
AUX CCP,
AU CTM

LE 4 DÉCEMBRE
**PRIORITÉ
AUX AGENTS**

**VOTRE VOIX
PEUT TOUT
CHANGER**

5 SCRUTINS
EN CAPL,
AU CTL,
EN CAPN,
AUX CCP,
AU CTM